

Québec, 11 Août 1870.

Fleur extra supérieure...	\$7 25 a 7 50
Extra...	7 00 a 7 25
Fancy...	6 50 a 6 60
Superfins No 1...	6 00 a 6 15
Do forte...	6 60 a 6 80
Do No 2...	5 70 a 6 15
Enpêche No 1 p 100 lbs...	2 80 a 3 100
Grain p bri de 200 lbs...	6 00 a 6 25
Farine d'avoine...	6 00 a 6 25
Do de blé d'Inde, blanch...	4 60 a 4 70
Do do de jaun...	4 50 a 4 70
Beuf par livre...	0 12 a 0 12
Mouton do...	0 10 a 0 12
Agneau par quartier...	0 60 a 0 100
Lard frais par 100 lbs...	8 00 a 9 100
Do par livre...	0 9 a 0 12
Lard salé do...	0 12 a 0 13
Jambon frais...	0 11 a 0 12
Do salé et fumé...	0 14 a 0 15
Poissons—Saumon p bri 200 lbs...	0 a 0 00
Do par lbs...	0 9 a 0 10
Morue verte par bri...	3 50 a 3 74
Do en paquets...	0 a 0 0
Do par lbs...	0 2 a 0 3
Morue sèche par quintal...	5 25 a 5 50
Huile de morue par gallon...	0 a 0 61
Hareng du Labrador...	3 50 a 4 50
Beurre frais par livre...	0 20 a 0 21
Do en paquets...	0 17 a 0 18
Volailles par couple...	0 70 a 0 00
Dindes do...	2 50 a 0 0
Oies do...	1 50 a 1 75
Canards do...	0 00 a 0 00
Patates par minot...	0 25 a 0 40
Oignons par baril...	0 00 a 0 00
Avoine par minot...	0 50 a 0 55
Pois do...	1 00 a 1 25
Œufs par doz...	0 13 a 0 14
Fromage par lbs...	0 13 a 0 14
Sucre d'érable p lbs...	0 8 a 0 9
Pommes par bri...	3 50 a 4 00
Laine p lbs...	0 28 a 0 33
Bois par cordes, 2 p...	2 50 a 2 80
Foin par 100 bottes...	8 0 a 9 50
Paille do...	3 50 a 4 00
Peaux—Vertes, inspect., p 100 lb...	9 50 a 10 00
De moutons, non prép. ch...	0 40 a 1 80
De veau do p lb...	0 15 a 0 0

Montréal 12 août 1870.

Beuf, 1re qualité, par 100 lbs...	\$6 a \$7
2me qualité...	5 a 6
Vache à lait...	20 a 30
Extra...	30 a 50
Veaux, 1re qualité...	6 a 10
2me qualité...	3 a 6
3me qualité...	2 a 3
Moutons, 1re qualité...	5 a 7
2me qualité...	3 a 5
Agneaux, 1re qualité...	3 a 4
2me qualité...	2 a 3
Coehons...	10 a 15
Foin, 1re qualité par 100 lbs...	8 a 9
2me qualité...	7 a 8
Paille, 1re qualité...	4 a 5

Les Trois-Rivières 13 août 1870.

Avoine...	\$0 45 a 0 50
Pois...	1 00 a 1 00
Gabourage...	0 00 a 0 00
Sarrasin...	0 50 a 0 60
Blé d'Inde canadien...	0 85 a 1 00
Beuf par lbs...	0 10 a 0 11
Lard do...	0 14 a 0 15
Veau par quartier...	0 00 a 0 00
Beurre frais par lbs...	0 20 a 0 25
Œufs par douzaine...	0 12 a 0 13
Patate au minot...	0 50 a 0 60
Foin à la botte...	0 00 a 0 00
Paille do...	0 00 a 0 00
Sucre d'érable...	0 10 a 0 10
Poule par couple...	0 70 a 0 80
Graisse fondu...	0 00 a 0 0
en branche...	0 00 a 0 0
Petite graine d'oignon...	0 00 a 0 00
Savon du pays...	0 8 a 0 10
Saindoux par lbs...	0 18 a 0 20

MARCHE DE JOLIETTE.

Gaout 1870.

Fleur par quart...	5 00 a 6 50
do do cent lbs...	3 25 a 3 60
do Bled d'Inde do...	0 00 a 0 00
Avoine par 40 lbs...	0 35 a 0 40
Orge par 56 lbs...	0 00 a 0 00
Mil, par 48 lbs...	5 00 a 0 00
Pois par minot...	0 90 a 1 00
Bled do do...	0 00 a 0 00
Bled d'Inde do do...	0 00 a 0 00
Sarrasin do do...	0 67 a 0 00
Patates do do...	0 70 a 0 80
Œufs par douzaine...	0 15 a 0 00
Volailles par couple...	0 60 a 0 70
Oies do do...	0 00 a 0 00
Dindes do do...	0 00 a 0 00
Pigeons do do...	0 00 a 0 20
Beurre frais par lb...	0 18 a 0 20
do salé do...	0 15 a 0 00
Saindoux par lb...	0 00 a 0 20
Miel do do...	0 11 a 0 00
Lard frais par lbs...	0 14 a 0 00
do mout par quart...	0 00 a 0 00
Beuf par cent lbs...	0 00 a 0 00
Foin par cent bottes...	6 00 a 6 50
Paille do do...	0 00 a 0 00
Bois à la corde...	3 00 a 3 50

Sherbrooke, 28 juillet 1870

Beuf—par quartier...	6 @ 8
do livre...	5 @ 12
Mouton...	9 @ 10
Agneau...	5 @ 8
Lard par livre...	9 @ 14
Beurre—en tinette...	15 @ 17
do par livre...	18 @ 20
Fromage...	8 @ 12
Œufs...	15 @ 17
Bindes par lb...	00 @ 00
Poulets...	50 @ 55
Oies...	60 @ 15
Patates mint...	80 @ 85
Sucre d'érable...	0 @ 10
Sarrasin...	50 @ 85
en fleur par poche...	\$1 50 @ 1 75
Avoine par minot...	34 @ 50
Laine...	00 @ 00
Foin, par ton...	\$ 8 @ 10
Paille do...	\$ 4 @ 5
Bois—dur, sec...	\$ 3 @ 00
do vert...	\$ 2 @ 3
Miel, la boîte...	00 @ 00

Montréal, 12 août 1870.

Cuir à semelle, No 1, B A la livre...	22 a 25
Do No 2, do...	22 a 23
Corono No 1...	21 a 22
Do No 2...	20 a 21
Vache cirée, légère...	41 a 44
do do pesant...	40 a 42
Veau ciré...	70 a 75
Cuir à harnais...	25 a 30
Buffe...	le pied 14 a 15
Pebble...	14 a 15
Vache en Kid...	12 a 14
Vache fendue...	la livre 27 a 30
Patent uni...	le pied 19 a 20
do carlé...	17 a 18
Peaux de mouton pesantes...	la livre 20 a 25
do do légère...	25 a 30
Peaux vertes, No 1...	la livre 8 a 00
No 2...	7 1/2 a 0
salées...	0 a 00

A. KEROACK,
Marchand de cuir, 505, rue St. Paul.

A VENDRE OU A LOUER.

Le soussigné offre en vente ou à louer, ce superbe emplacement situé sur les rives du Yamaska dans la paroisse Notre-Dame, près de la résidence de J. Lamothe, Ecr., et à 3 ou 4 arpents du Monastère du Précieux Sang, à proximité de la ville et du chemin de fer, avec une bonne maison presque neuve et autres dépendances, voisin de M. Jos. Caouette.

Pour les conditions qui seront très faciles, s'adresser sur les lieux à

J. B. COTE.

St. Hyacinthe, 15 août 1870.

Le Concours Provincial AGRICOLE et INDUSTRIEL POUR 1870

Ouvert au monde entier !

Aura lieu en la Cité de Montréal

MARDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI

12, 14, 15 ET 16 SEPTEMBRE

SUR LE TERRAIN, AVENUE MONT-ROYAL

Près de Mile-End.

Prix offerts \$12,000 à \$15,000

Pour la liste des prix et les blancs d'entrée dans les deux départements, s'adresser au Secrétaire du Conseil d'Agriculture, No. 615, rue Craig, à Montréal, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté, qui en seront amplement pourvus.

Les entrées dans le département Agricole devront nécessairement être faites le ou avant Samedi, le 27 AOÛT, mais pour les produits agricoles, ce temps sera prolongé jusqu'à Samedi, le 3 Septembre, ainsi que pour les objets du département Industriel.

N.B.—Messieurs les concurrents voudront bien faire leurs entrées aux dates spécifiées ci-haut, après lesquelles le Secrétaire les refusera inamissiblement; cet ordre étant nécessaire pour terminer les bâtisses et autres préparatifs de l'Exposition.

Des arrangements seront faits avec les principales lignes de Chemin de Fer et de Navigation, pour rapporter, franco, à destination, tout objet ou animal exposé qui n'aura pas été vendu.

Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné, Secrétaire du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

GEORGES LECLERE,

Secrétaire C.A.P.Q.

Montréal, 14 juin 1870.

PROVINCE DE QUÉBEC. CHAMBRE DU PARLEMENT.

BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la Législature de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec") elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,

Greffier du Con. Lég.

G. M. MUIR,

Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 4 juillet 1870.